

NOTES POUR UN DISCOURS DE M. BERTRAND BERGER

SUR

LE DÉMEMBREMENT DE LA MUNICIPALITÉ

DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Lorsqu'on m'a demandé de venir vous adresser la parole à propos du démembrement de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, je n'ai pas hésité une seconde. Non pas que je me considère plus fin que d'autres et que j'ai un tas de solutions à vous proposer. Je ne veux pas non plus, en tant que Gaspésien, vous dire à vous, Madelinots, quels sont les chemins que vous devriez emprunter ou les mesures que vous devriez adopter.

Je viens ici aujourd'hui en tant que président de la Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine qui réunit en son sein les représentants et représentantes politiques de toute la région, ainsi que ceux de la société civile.

En tant que président, je me sens le devoir envers tous les citoyens, dans la mesure de mes moyens, de veiller à leur bien-être et à leur bonne entente. En tant que président, je me sens aussi la responsabilité de voir à la bonne marche des affaires politiques de notre région.

Mme Lapointe, M. Scantland et moi, nous sommes venus à la demande de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine pour nous adresser aux Madelinots et pour faire pression sur le gouvernement afin qu'il suspende le processus de démembrement en cours. En effet, il faut que le gouvernement se rende compte que le climat aux Îles est très détérioré et que, plus ça va, plus il sera difficile de l'améliorer. Nous comprenons que dans tout le Québec les comités de transition poursuivent leur travail. Toutefois, les Madelinots disent souvent qu'aux Îles-de-la-Madeleine, c'est pas pareil. Même si cela ne fait pas toujours notre affaire, il faut bien l'admettre : aux Îles, c'est

différent. Ailleurs, il est en effet impensable qu'une ville-centre veuille se défusionner, pourtant c'est ici la situation qui prévaut.

Comment penser qu'un milieu insulaire ne façonne pas de manière particulière la vie sociale, culturelle, économique, ainsi que le paysage et les gens ? Ce serait insensé de soutenir le contraire. C'est pourquoi, il est très dangereux pour un gouvernement de vouloir imposer aux Îles, plus qu'ailleurs, des façons de faire et de voir mur à mur. On ne peut pas laisser pourrir une situation dans un milieu insulaire, là moins qu'ailleurs. L'affrontement y fera des ravages plus grands que sur le continent.

Je demande donc au gouvernement, en tant que président de la Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, d'écouter les Madelinots d'une oreille attentive lorsqu'ils seront prêts à vous parler. Et peut-être faudra-t-il les

aider à se mettre ensemble pour qu'ils arrivent à parler d'une seule voix.

Une chose est sûre, la récente proposition de Monsieur Jean-Jules Boudreau à l'effet de maintenir et de renforcer la structure régionale, de maintenir, tout en les réduisant, les structures locales, d'augmenter l'autonomie des villages et la coopération entre eux a fait naître une lueur d'espoir et rallié bien des gens. La situation déchirante que vivent aujourd'hui les Madelinots pourrait peut-être se régler par quelques adaptations juridiques qui ne demanderaient ni tant d'efforts, d'énergie ou d'argent.

Puisque aujourd'hui, on me donne si gentiment la parole, surtout devant des journalistes, j'en profite pour m'adresser à tous les Madelinots et Madeliniennes. Je leur dis: « Oubliez vos dissensions et travaillez pour le bien commun. Ne pensez pas pouvoir revenir comme par magie dans le passé. Le passé

n'existe plus. Vous avez déjà pris un nouveau cap. Pour certains d'entre vous, la nouvelle route vous fait douter de l'issue, mais vous ne connaissez pas encore tout son parcours. Je vous dirai que c'est à vous de le dessiner ce chemin, tous ensemble, selon vos besoins et vos aspirations. Vous avez raison de ne pas vouloir laisser à d'autres le soin de décider à votre place, alors exigez qu'on vous fasse une place. Cependant, si vous avez des choses à demander au gouvernement, il va falloir que vous le fassiez d'une voix unie. Comment espérer se faire entendre quand la discorde règne ?

Avant d'être président de la Conférence régionale des élu(e)s, je suis maire d'Escuminac et préfet de la MRC Avignon. C'est pour vous dire que je nage quotidiennement dans les questions de compétences locales, supra-locales et régionales. Je travaille avec enthousiasme à chacun de ces paliers de gouvernance et je crois que chacun d'entre eux a sa propre importance; aucun

d'entre eux ne devrait prévaloir sur l'autre. Je vous explique pourquoi.

Au sein de la Conférence régionale des élu(e)s, nous avons établi un principe qui, selon nous, devrait guider toutes nos décisions relatives à la gestion des dossiers et j'ai nommé le « principe de subsidiarité ». « Subsidiarité », un mot difficile à prononcer mais qui correspond pourtant à une notion très simple et pleine de gros bon sens : déléguer chaque compétence à l'instance politique la plus apte à la mettre en œuvre. Par exemple, si les décisions en matière de loisirs sont prises plus efficacement au niveau local et si les citoyens s'en portent mieux, alors on délègue ce dossier au palier local. N'oublions jamais que nous travaillons avant tout pour le citoyen et que nous devons le rapprocher, autant que faire se peut, de la prise de décision.

Quand, la CRÉ demande au gouvernement du Québec une plus grande décentralisation et une plus grande régionalisation, nous ne demandons pas plus de pouvoirs ou de compétences pour la CRÉ, nous demandons plus de pouvoirs pour la région. À nous tous de voir par la suite à quels paliers de gouvernance (local, supra-local ou régional) nous déléguerons ces nouvelles compétences.

L'heure est au regroupement. Pas plus tard qu'en fin de semaine dernière, les journaux rapportaient la naissance d'une nouvelle organisation qui vise l'intégration de 12 pays du continent sud-américain : la Communauté sud-américaine des nations. Mais l'intégration se fait d'autant plus facilement que les entités qui se regroupent peuvent jouir d'une autonomie qui les satisfait. Se fusionner ou se regrouper sans perdre son identité et en y trouvant son compte, là réside toute la beauté de ce défi.

Au nom de la Conférence régionale des élu(e)s, je demande donc au gouvernement de surseoir au processus en cours et, notamment d'envisager de modifier le mandat du comité de transition, par respect envers une communauté du Québec qui vit une situation particulière. Je demande également aux Madelinots de profiter de cette période des Fêtes, où nous souhaitons que la paix et la bonne entente règnent sur la terre, pour réfléchir, en hommes et femmes de bonne volonté, à l'avenir politique de leur territoire. Je suis certain qu'en oubliant les clivages politiques et les bénéfices à court terme, vous pouvez arriver à trouver une solution viable pour tous.